



Changement de statut étudiant à VPF

Par **Pierre_H**, le **12/09/2013** à **12:19**

Bonjour,

Je vis en concubinage avec une américaine depuis 2 ans :

- Je suis Français
- Elle est étudiante (titre de séjour étudiant)
- Maîtrise la langue français
- Nous allons nous pacser au mois d'Octobre
- Son titre de séjour arrive à expiration en Février 2014

Je désirais savoir s'il était possible de changer le statut de son titre de séjour lors du renouvellement en se basant sur notre vie commune. De plus, je n'arrive pas à trouver de procédures sur le site de la préfecture (uniquement celles de régularisation).

Pouvez-vous m'éclairer sur la possibilité de cette solution ?

Merci énormément,

Cordialement,

Pierre